

Conditions autorisant la pratique de la plongée en scaphandre autonome chez des sujets asthmatiques

Si elles sont remplies il est rappelé au pratiquant qu'il doit **renoncer à la plongée** en période d'instabilité symptomatique de l'asthme, et attendre au moins 48h et jusqu'à 7 jours si nécessaire, après une crise d'intensité par essence modérée.

